

Réunion **FSU**-Languedoc-Roussillon sur la réforme de l'Éducation prioritaire.

Vendredi 28 novembre 2014, 14H30-17H30- Maison des syndicats Montpellier

Étaient représentés le SNUipp, le SNES, le SNEP. les collèges Condorcet-Nîmes, Les Oliviers-Nîmes, Le Bosquet-Bagnols sur Cèze, Contrepass-Marsillargues et les lycées Gaston-Darboux-Nîmes et Joliot-Curie-Sète.

Les collèges Paul Dardé-Lodève et Léo Larguier-La Grand-Combe étaient excusés.

Bilan du groupe de travail en présence de la Rectrice du 12 novembre 2014 par Eric Bachelard et Stéphane Audebeau. Rappel des modalités nationales : 1082 REP décidés par la Ministère qui se déclinent dans l'Académie de Montpellier par 16 REP+ et 15 REP. C'est le Recteur qui détermine la déclinaison académique et qui fixe la liste des collèges REP et REP+ et les modalités d'allocation des moyens de rentrée. Détail des critères ayant été utilisés par le Rectorat de Montpellier : critères du Ministère (% d'élèves en retard en 6ème, % d'élèves de milieu défavorisés, % d'élèves boursiers, Politique de la ville) + critères académiques (% d'élèves boursiers taux 3, % d'élèves issus de milieux favorisés) + appréciation de l'établissement à partir de critères socio-économiques de l'INSEE. Une précision est apportée sur le traitement prévu par le ministère des établissements qui sortent de l'éducation prioritaire : prime ZEP maintenue sur 3 ans, prise en compte lors des mutations et lissage des moyens par établissement sur 3 ans.

Nous apprenons que le 8 ou le 9 décembre un groupe de travail sera organisé au Rectorat pour parler de l'éducation prioritaire dans le 1er degré.

Tour de table de la situation dans les différents établissements.

Collège Le Bosquet Bagnols sur Cèze : sortant de l'éducation prioritaire dans le projet du Recteur. Stupeur des collègues lorsqu'ils ont appris que leur collège sortirait de l'EP. Ils ne veulent pas se positionner par rapport aux critères mais avant tout par rapport au vécu qui est le leur depuis 5 ans. Ils ont mis en place des projets qui ont permis de faire faire d'énormes progrès à leurs élèves et réaliser une « plus-value ». Et le Rectorat leur fait payer maintenant tous ces efforts accomplis. Ils ont initié une mobilisation la semaine dernière : AG de 150 personnes jeudi 27/11, contact avec les parents, (comme eux, ils ne comprennent pas une telle décision), les élus (notamment le maire), demande d'audience, refus d'être reçu par le DASEN, création d'un blog. Ils demandent à être reçus la semaine qui vient par la Rectrice. Rassemblement au Rectorat en préparation.

Collège Léo Larguier-La Grand-Combe : sortant de l'éducation prioritaire dans le projet actuel. Consternation des collègues qui ne comprennent pas une telle décision au regard de la réalité sociale et économique de l'environnement de leur collège. Ils ont d'ores et déjà initié une mobilisation avec des actions prévues pour la semaine prochaine. Les parents bloquent le collège dès aujourd'hui vendredi et une manif est prévue sur le marché demain samedi (Cette manif a connu un réel succès environ 300 personnes avec beaucoup d'élus, de parents et de collègues du premier degré. Une AG est prévue lundi à 17h00. Une opération collège mort est envisagée le 4 décembre.)

Collège Condorcet-Nîmes : Les collègues du collège, pourtant classé REP+ l'an dernier, n'en peuvent plus du traitement qui leur est fait : un gros problème d'effectifs à tous les niveaux dont 26 élèves en 4ème. C'est l'enfer cette année, les collègues vont craquer. Ils sont maintenant très inquiets par les moyens qu'ils recevront l'an prochain. Le DASEN a même attisé leur mécontentement en leur disant qu'ils sont trop bien dotés alors que dans la réalité, ils n'ont pas plus d'AED, ont d'énormes problèmes de locaux et reçoivent des élèves qui relèvent de structures spécifiques.

Collège Paul Dardé-Lodève : sortant de l'éducation prioritaire dans le projet actuel. C'est avec stupeur et consternation que les collègues ont pris connaissance du projet de retrait des dispositifs éducation prioritaire étant donnée la spécificité du public que le collège reçoit (mélange de ruralité

et d'urbanité, misère économique, éloignement des élèves par rapport à la culture) et tous les efforts accomplis depuis des années. Début d'une mobilisation des collègues : contact avec les parents, courriers aux élus, demande d'audience au Rectorat.

Collège Contrepas-Marsillargues : sortant de l'éducation prioritaire. Consternation par rapport à tel projet qui entraîne la mort programmée de l'établissement à très court terme, le collège a perdu l'an dernier plus de la moitié de ses effectifs. Si cette année il a pu continuer à fonctionner avec des effectifs par classe raisonnable l'an prochain ce sera la catastrophe. Quand le label disparaît, ce sont très rapidement les moyens qui allaient avec qui disparaissent.

Le Lycée professionnel Gaston Darboux-Nîmes est très inquiet de l'absence d'information concernant les lycées relevant de l'éducation prioritaire. Est-ce l'annonce de la fin des dispositifs pour les lycées ?

Position de la FSU Languedoc-Roussillon.

La FSU reconnaît deux choses : 1/ la nécessité d'une remise à plat de la politique de l'éducation prioritaire et de la carte des ZEP et 2/ la nécessité de l'utilisation de critères transparents, discutés avec les organisations syndicales et avec les acteurs au plus près du terrain en vue d'une équité de traitement entre les établissements et la prise en compte des situations réelles.

Mais, selon elle la réalité du Languedoc-Roussillon n'a pas été entièrement prise en compte ni par le ministère ni par le Recteur actuel. Notre région a la particularité de connaître à la fois une grande précarité et de réelles difficultés économiques et sociales et une poussée démographique forte et durable. Elle est par ailleurs caractérisée par des zones très urbanisées et des zones très rurales. Or, le projet actuel fait sortir de l'éducation prioritaire des établissements qui légitimement n'ont pas vocation à en sortir. Pire, d'autres établissements qui ne figurent pas dans la liste des REP-REP+, des entrants ou des sortants, mériteraient d'être intégrés eux aussi l'éducation prioritaire. Les établissements doivent pouvoir recevoir une enveloppe à la hauteur des moyens qu'ils avaient jusqu'alors.

Pour la FSU il faut donc agir à deux niveaux.

1/ Il faut tout d'abord mettre un terme au carcan des 1082 établissements définis nationalement par le ministère et obtenir que le Languedoc-Roussillon obtienne, eu égard à la réalité de sa situation, un nombre plus important d'établissements REP et REP+.

2/ Au niveau académique, il faut que soit prise en compte la réalité des situations des établissements par le Rectorat, en lien notamment avec la politique de la ville et par la reconnaissance de la ruralité.

Le Recteur ayant pris l'initiative de se passer de l'échelon départemental dans l'élaboration du projet REP-REP+ et dans la gestion des moyens attribués aux établissements, nous conseillons aux établissements qui se mobilisent de demander une audience au Recteur et de refuser les audiences auprès des DASEN.

Un plan d'action a donc été discuté :

1/ Adresser le compte-rendu de cette réunion au plus vite à l'ensemble des établissements qu'ils soient ou non Éducation prioritaire.

2/ La FSU enverra au Recteur une lettre pour l'alerter des conséquences de ses non-réponses aux diverses demandes d'audiences des établissements.

3/ La FSU déposera une demande d'audience au Recteur pour aborder la question de l'éducation prioritaire non seulement dans les collèges mais aussi dans le 1er degré et les lycées (LP et LGT).

4/ La FSU envisage dès à présent une action commune en vue du CTA du 12 décembre qui sera amené à discuter (entre autres) de la réforme de l'éducation prioritaire.